

FICHE DE POSTE

Intitulé du poste :

Maître de conférences associé(e) à mi-temps (160h/an)

Groupes de discipline :

- Sciences de l'Homme et de la Société pour l'Architecture (SHSA)
Discipline : Sciences Humaines et Sociales (SHS)

Ou

- Histoire et cultures architecturales
- discipline : Histoire des cultures, des arts et des techniques

Catégorie statutaire : **A**

Corps : **Maître de Conférences Associé(e) (Macfas)**

Domaine(s) Fonctionnel(s) : **Enseignement supérieur - Recherche**

Emploi Type : **Enseignant théoricien du supérieur DDAO - RCH03B**
ou Enseignant praticien du supérieur DCAO - RCH03A

Adresse administrative et géographique de l'affectation :

École nationale supérieure d'architecture de Nantes

Adresse : 6 quai Françoise Mitterrand - BP 16202 – 44262 Nantes Cedex 2

Missions et activités principales

Charges pédagogiques :

160 heures en cycle licence et master.

L'Ensa Nantes recherche un enseignant pour renforcer les enseignements de sciences humaines et/ou d'histoire et participer de manière transversale aux enseignements de projets, en ouvrant les étudiants à des processus de conception et de création diversifiés. Il est attendu que l'enseignant.e formule des propositions pédagogiques autant conceptuelles qu'expérimentales, en portant des enjeux philosophiques, critiques et esthétiques des sociétés contemporaines et de leurs espaces.

Le/la candidat.e a un parcours dans la recherche académique, une activité de publication et de contributions à des colloques ou journées d'études. De profil possiblement hybride, le candidat développe une réflexion et une production dans les domaines de l'esthétique, de la philosophie (phénoménologie de la perception notamment) ou de l'histoire des cultures.

Il prendra part aux enseignements de Licence et de Master dans des formes pédagogiques diverses (atelier, TD et CM) et des temporalités variées (linéaire et intensive). Ces exigences d'implication et de collaboration sont impératives quel que soit le lieu de résidence du/de la candidat.e. :

- Participation à un studio de projet de master PFE du semestre d'automne pour environ 100h ;
- participation à la sélection des primo-entrants ;
- participation aux jurys (soutenance de mémoire, PFE, HMONP).

L'enseignant.e retenu.e, en fonction de ses compétences, sera susceptible d'intégrer un ou plusieurs domaines d'étude du cycle master (UE Projet Long, UE Projet Court, UE Mémoire, UE Thématique, etc..).

Charges horaires d'enseignement et de recherche

Mi-temps : 160H

Le temps de travail de référence des maîtres de conférences associés des écoles nationales supérieures d'architecture est précisé par le décret n° 2018-107 du 15 février 2018 relatif aux maîtres de conférences et professeurs associés ou invités des écoles nationales supérieures d'architecture.

Compétences principales mises en œuvre :

Diplômes requis :

Diplôme de l'enseignement supérieur requis, doctorant en finalisation de thèse ou docteur.e.
Le diplôme d'architecte (DEA) n'est pas requis, il peut être un plus.

Expériences et compétences souhaitées

Le/la candidat.e aura un parcours dans la recherche académique.
Publication / Participation à des journées d'études et à des colloques : commissariat d'expositions.

Conditions pour être recruté. :

Peuvent être recrutées en qualité de maître de conférences associé à mi-temps des personnalités françaises ou étrangères exerçant une activité professionnelle principale hors enseignement et remplissant l'une des conditions suivantes :

1° Justifier d'une expérience professionnelle en lien avec les disciplines enseignées dans les écoles d'architecture autre qu'une activité d'enseignement, d'une durée d'au moins trois ans dans les cinq années qui précèdent le 1^{er} janvier de l'année du recrutement pour les fonctions de maître de conférences associé et d'au moins sept ans dans les neuf années qui précèdent le 1^{er} janvier de l'année du recrutement pour les fonctions de professeur associé ;

2° Détenir l'un des diplômes mentionnés, pour les maîtres de conférences associés, au 1° de l'article 31 du décret n° 2018-105 du 15 février 2018 susvisé portant statut particulier du corps des professeurs et du corps des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture et, pour les professeurs associés, au 1° de l'article 48 du même décret ;

3° Détenir un diplôme universitaire, une qualification ou un titre étranger estimé équivalent par le conseil scientifique et pédagogique de l'établissement, mentionné aux articles 14 à 22 du décret n° 2018-109 du 15 février 2018 susvisé relatif aux écoles nationales supérieures d'architecture et modifiant le code de l'éducation, réuni en formation restreinte, et exercer ou avoir exercé des fonctions d'enseignement ou de recherche dans un établissement étranger d'enseignement supérieur ou de recherche.

Savoir-faire (expériences et compétences souhaitées)

Expérience pédagogique
Expérience de la recherche

Le/La candidat.e devra présenter une expérience dans la transmission des savoir-faire dans l'enseignement supérieur, il témoignera d'un positionnement pédagogique et didactique construit. Il/Elle devra être en mesure d'énoncer les méthodes et formats pédagogiques de ses propositions pédagogiques, qui devront s'appuyer sur sa compréhension de la maquette pédagogique de l'ENSA.

Compétences d'enseignant, de chercheur. Ce sont ces compétences-là et sa capacité à travailler de façon transversale avec d'autres enseignants intervenants dans des champs disciplinaires liés aux enseignements de l'architecture, qui lui donne une place dans un enseignement hybride et pluridisciplinaire, tels que ceux dispensés en école d'architecture.

Capacité d'écoute, de dialogue, de débat critique au sein d'une équipe pédagogique. Le/La candidat.e devra témoigner d'une capacité à travailler en équipe, d'une aptitude à la coopération pédagogique et la transversalité des contenus et des formats. Il/Elle a l'expérience de l'enseignement au sein d'équipe pluridisciplinaire de projet.

L'ensa Nantes a adopté depuis plusieurs années une pédagogie de l'enseignement par compétences. Le/La candidat.e devra donc s'intégrer dans ce dispositif de progression des compétences. Il/Elle devra également s'attacher à la clarification de ses dispositifs d'évaluation que ce soit pour les outils et méthodes mis au travail dans ses enseignements (CM, TD, projet court et long, UET) et des niveaux de compétences attendus au regard des stades de la formation où il intervient.

Présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement :

Installée depuis 10 ans sur l'île de Nantes, l'ensa de Nantes dispose de bâtiments construits par les architectes Anne Lacaton et Jean-Philippe Vassal), au sein du « quartier de la création » dont elle est un acteur important.

L'établissement est fortement impliqué dans la politique de site avec l'Université de Nantes et les autres établissements d'enseignement supérieur. L'ensa Nantes développe un partenariat stratégique au sein de l'Alliance Centrale-Audencia-Ensa Nantes. Elle est « établissement associé » à l'école doctorale SPI (Sciences pour l'ingénieur) et impliquée dans l'école doctorale STT (Sociétés, Temps, territoires).

Parallèlement au cursus de formation initiale conduisant au diplôme d'État d'architecte et à la HMONP, l'ensa Nantes développe seule ou avec ces établissements, quatre formations de second cycle : deux DPEA en « Architecture Navale » et de « Scénographe » ; le master Villes et territoires, co-habilité par l'Université de Nantes ; le master VEU Villes environnement urbain en partenariat avec l'École Centrale de Nantes. Dans le cadre de l'Alliance, l'ensa Nantes offre depuis septembre 2008 un double cursus architecte ingénieur/e-architecte avec l'École Centrale de Nantes, depuis 2018 un double cursus Architecte Urbaniste en lien avec le Master Ville et Territoires. Depuis 2016 elle déploie un « Bachelor of Architecture and Urbanism » à l'Île Maurice. D'autres projets de formations conjointes sont en cours.

Présentation des activités scientifiques de l'école et des perspectives de développement

« L'activité scientifique de l'ENSA Nantes est traduite dans les activités du Centre de Recherche Nantais Architectures Urbanités constitue l'équipe nantaise du laboratoire AAU, UMR CNRS 1563. Il est situé à l'ENSA Nantes et à Centrale Nantes (voir <https://aau.archi.fr/crenau/>).

En 2019, le CRENAU compte 70 membres dont 31 chercheurs et enseignants-chercheurs permanents et contractuels, 24 doctorants, 5 personnels d'appui et soutien à la recherche permanents (gestion, communication, documentation, informatique) et 1 contractuelle (traduction), 9 associés. Les chercheurs et enseignants-chercheurs du CRENAU appartiennent aux ENSA de Nantes et de Paris-Malaquais, à Centrale Nantes, au CNRS et à l'ESBAN. Ils sont architectes, sociologues, informaticiens, ingénieurs, urbanistes, géographes et historiens.

Les recherches du laboratoire AAU sont ancrées dans les dimensions spatiales de nos sociétés, à travers le prisme sensible des ambiances, les différentes formes de matérialités architecturales, et les multiples dimensions sociales et culturelles des urbanités. Elles s'inscrivent dans une perspective interdisciplinaire (des sciences sociales aux sciences de l'ingénieur et pour la conception, en ouvrant des ponts vers l'art), multi-sensorielle et multi-échelles.

Les travaux du CRENAU prennent place dans le cadre du projet scientifique du laboratoire AAU. Dans ce cadre, ils développent de nombreux thèmes liés aux ambiances architecturales et urbaines, aux modèles, instruments et politiques de l'action publique territoriale, à la réalité virtuelle et augmentée, aux cartographies et représentations sensibles de l'environnement construit, à l'adaptation des villes aux changements climatiques, etc.

Le CRENAU est membres de deux écoles doctorales – l'ED SPI (Sciences pour l'ingénieur) et l'ED STT (Sociétés, Temps, Territoires) en sciences humaines et sociales. Il est largement ouvert à l'international, comme en témoignent les collaborations avec des équipes internationales (Italie, Japon, Canada, Belgique, Espagne, Suisse), l'essor du Réseau International Ambiances fondé en 2008, la création d'une revue internationale du même nom et la mise en œuvre d'un GDRI CNRS de 2013 à 2017. Il a été lauréat de contrats de recherche financés par les organismes nationaux (ANR, ADEME, PUCA, Région Pays de la Loire) et européens. »

Liaisons hiérarchiques : Sous l'autorité du Directeur de l'établissement

Liaisons fonctionnelles : L'enseignant est en lien avec la directrice des formations et de la politique de site, la directrice des études, l'équipe enseignante, le service des études, le conseil pédagogique et scientifique et la commission des formations et de la vie étudiante.

Dossier de candidature

Le dossier devra comporter les éléments suivants :

- un CV faisant ressortir ses expériences professionnelles, les références (diplômes, publications, enseignement) ainsi que la situation professionnelle actuelle du candidat.
- Une note mettant en évidence les propositions pédagogiques en lien avec les attentes, et les positionnements de recherches (3 pages maximum).
- un document présentant une « sélection de travaux » (10 à 15 pages maximum) peut accompagner le dossier.

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisation (RSO), le Ministère de la Culture et ses établissements publics s'engagent à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans leurs activités de recrutement. Une cellule d'écoute, d'alerte et de traitement est mise à la disposition des candidat(e)s ou des agent(e)s qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

Dépôt des candidatures : La date de réception des dossiers de candidature est fixée au **14/09/2021** (délai de rigueur).

Les dossiers devront être adressés uniquement par voie électronique à :

- **Martine CORNUAILLE**, Chargée des Ressources Humaines, martine.cornuaille@nantes.archi

Copie :

- **Sophie CLEMENT**, Directrice des formations et de la politique de site, sophie.clement@nantes.archi

Le mail portera en objet la mention « recrutement d'un maître assistant associé dans le champ SHS/HCA – Fiche de poste N° et le NOM du candidat.

Informations :

Christian DAUTEL, Directeur de l'ensa Nantes, christian.dautel@nantes.archi

Marie-Paule HALGAND, présidente du CPS, marie-paule.halgand@nantes.archi

Ignacio REQUENA-RUIZ, vice-président du CPS, ignacio.requena-ruiz@nantes.archi

Les candidats dont le dossier sera sélectionné seront informés le 23 septembre 2021 pour une audition à l'école le 27 septembre 2021.